

Introduction :

Les espaces productifs sont des espaces aménagés pour développer des activités économiques et produire de la richesse. Ils sont mis en valeur par différents acteurs publics (Etat, collectivités territoriales) ou privés (entreprises). Ils sont aussi en lien avec le reste du monde (échanges) pour étendre leur influence.

PB : Comment les espaces productifs français s'adaptent-ils à la mondialisation pour rendre la France plus compétitive ?

I-Des secteurs diversifiés

1- Espace productif : espace aménagé et mis en valeur pour des activités économiques

Schéma des secteurs d'activités

**Secteur primaire  
(création de matières premières)**

Le secteur primaire d'activités d'exploitation des ressources naturelles : **agriculture**, pêche, forêts, mines, gisements.

**Secteur tertiaire  
(services rendus)**

Le secteur tertiaire s'étend du **commerce** à l'administration, les transports, les activités financières et immobilières, les **services aux entreprises** et **services aux particuliers**, l'éducation, la santé et l'action sociale.

**Secteur secondaire  
(Transformation de matières premières)**

Le secteur secondaire regroupe les activités consistant en une transformation plus des matières premières (industries manufacturières, **construction**).

2- Les facteurs de localisation : variable qui influe sur la décision de localisation (installation) d'une entreprise

**Au début du XXè siècle**

- L'accessibilité aux matières premières
- La qualité de la main-d'œuvre.
- Localisation au sein du réseau national ou international (proche des aires urbaines)
- Localisation des hommes



**Aujourd'hui**

- Localisation des hommes
- La qualité et la variété des ressources culturelles et résidentielle pour la vie des salariés.
- La qualité de la main-d'œuvre.
- La qualité des ressources éducationnelles (niveaux technique et universitaire).
- L'accessibilité de la ville par avion, automobile, train.
- Localisation au sein du réseau national ou international (proche des aires urbaines)

## II- Etude de cas : Les espaces productifs en France

### 1- Les espaces agricoles

Les espaces agricoles (occupent 3% de la population active et participent à 2% du PIB).

Ils occupent plus de la moitié du territoire national et se sont spécialisés (horticulture, viticulture, céréaliculture...) permettant à la France d'être la 1<sup>ère</sup> puissance de l'UE et la 5<sup>ème</sup> mondiale pour ses exportations.

Fortement liée à la mondialisation et à la PAC (politique agricole commune) mise en place d'aide par l'Union Européenne, l'agriculture intensive est de plus en plus moderne (mécanisation, irrigation, élevage hors sol...). La production agricole intensive est liée à l'agroalimentaire (industrie de transformation des matières premières), 1<sup>er</sup> secteur industriel français.

Cette agriculture productiviste a des conséquences sur l'environnement (pollution des sols, utilisation massive d'engrais et produits chimiques).

Seul, 3% des surfaces agricoles sont biologiques.

### 2- Les espaces industriels

Les espaces industriels (15% de la population active, 20% du PIB), ont connu des changements liés à la mondialisation et aux évolutions techniques:

- la région parisienne demeure le premier pôle industriel français : main d'œuvre nombreuse et qualifiée, technopôles et réseau de communication importants.
- les anciennes régions industrielles se situent au Nord et à l'Est de la France : ce sont des industries du XIX<sup>e</sup> siècle (mines, métallurgie, sidérurgie) actuellement en crise. Ces régions connaissent aussi des délocalisations.
- Ces anciennes régions industrielles sont en reconversion grâce à l'Etat et aux collectivités qui permettent le développement de technopoles (Lille, Metz, Nancy), de pôles de compétitivité.
- les régions de l'Ouest et du Sud-ouest se développent grâce aux hautes technologies. Les universités et les centres de recherche liés à des technopôles s'installent dans ces régions au climat agréable. (Sophia Antipolis à Nice, Inovalée à Grenoble)

### 3 – Les espaces de services (tourisme)

Les services (emploient 78% la population ce participe à 80 % de la richesse nationale). La France est la 4<sup>ème</sup> exportatrice mondiale. Ce secteur est principalement implanté dans les métropoles où on trouve les pouvoirs de commandement et de décision, et les services de santé, éducation...

La France occupe le premier rang pour le tourisme en Europe et dans le monde (80 millions de touristes /an). Du fait de sa situation géographique, de son climat agréable (Sud), ses paysages naturels et de son patrimoine culturel.

- Paris est la première destination touristique du pays : tourisme culturel et parcs de loisirs. (Disney 15.5 millions, notre dame 13.5 millions, Louvre 8.5 millions, Tour Eiffel 7 millions)
- Les autres régions touristiques sont les littoraux méditerranéen et atlantique (tourisme balnéaire), les Alpes et les Pyrénées pour le tourisme hivernal (station intégrées), les parcs de loisirs (Puys du Fou, Parc Astérix ....) et les lieux à fort patrimoine culturel.

Face à la pression touristique, des espaces sont protégés pour assurer un développement durable du tourisme : création de parcs naturels nationaux et parcs marins.

### III- Des espaces connectés au reste du monde

Pour être concurrentiels, ces espaces productifs doivent être connectés au reste du monde. Cette connexion se fait notamment par :

- Les réseaux de transport : routiers/ LGV vers l'Europe et le reste de la France
- Les réseaux ouverts sur le monde : Port de rang mondiaux (Le Havre, Marseille) ; Aéroport de rang mondiaux (Roissy)

Ces connexions permettent le transport de marchandises ainsi que de passagers (tourisme). C'est dans ces espaces de connexion que vont s'installer les pôles de compétitivités et les technopoles.

#### Vocabulaire

**Espace productif** : espace ou territoire aménagé pour permettre une activité économique. Il peut être de type agricole, industriel ou de services.

**Productivité** : rapport entre la quantité produite et les moyens utilisés (capital, travail) pour la produire

**Agriculture productiviste** : agriculture qui augmente les quantités de production sans augmenter la main d'œuvre ou la surface

**Agriculture intensive** : agriculture à hauts rendements et à technologie moderne.

**Élevage hors-sol** : élevage en batterie dans des bâtiments industriels avec alimentation industrielle.

**Exportation** : vente de produits ou de services à l'étranger.

**Importations** : produits achetés à l'étranger

**Industrie** : ensemble des activités économiques transformant des produits naturels en produits fabriqués.

**Technopôle (un)** : lieu qui concentre des industries ou des services de pointe associés à des universités. une ville concentrant de nombreuses activités de hautes technologies.

**Délocalisation** : déplacement d'une entreprise vers une région ou un pays offrant des conditions de production plus avantageuses.

**Technopole (une)** : ville possédant un ou plusieurs technopôles important

**Pôle de compétitivité** : technopôle spécialisé, labellisé par l'état pour dynamiser l'économie française. Le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour élaborer des projets innovants.

**Hautes technologies** : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatiale ou des biotechnologies.

**Station balnéaire** : ville littorale aménagée en vue du tourisme de bord de mer.